

AVIS DU CHSCT DU 07/07/2022

Avis	Réponse de l'administration
1. Les membres du CHSCT-SD 12 demandent que les familles soient convoquées par les IEN, les chefs d'établissement ou les chefs de service pour un rappel au respect du règlement intérieur en cas d'agression verbale ou physique d'un personnel par un élève et/ou des parents.	En cas d'agression un protocole a été mis en place il appartient au supérieur hiérarchique de prendre les mesures adapté à la situation.
2. Les membres du CHSCT-SD12 demandent que soit affiché à l'entrée des établissements un rappel des règles de bienséance concernant le respect des usagers envers les personnels de l'Education nationale.	Un travail est entrepris en ce sens La DASEN a demandé au CPD l'élaboration d'un projet.